



# INFO MAIRIE



## PETIT JOURNAL

# TALMONTIERS

### EDITO DE MONSIEUR LE MAIRE

Chères Talmontoises, chers Talmontois,

C'est avec un peu d'émotion et beaucoup de reconnaissance que je m'adresse à vous dans le premier « Petit journal » de ce nouveau mandat.

Je tiens d'abord à vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous m'avez renouvelée. Ce soutien est pour moi un honneur, mais aussi une responsabilité que je mesure pleinement.

Être à votre service, représenter notre village et porter ses projets est un engagement que je poursuis avec détermination et humilité avec l'équipe municipale. Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité du travail déjà engagé ensemble. Nous avons su, au fil des années, construire une vision pour notre commune, et je suis résolu à poursuivre sur cette voie, avec la même exigence et le même souci du bien commun.

Parmi les projets prioritaires qui nous attendent la sécurisation de la D915 reste un enjeu majeur. Il est essentiel de garantir la sécurité de tous, qu'il s'agisse des automobilistes, des cyclistes ou des piétons. Dans cette continuité, la remise en état des trottoirs le long de cette même voie sera également menée, afin d'améliorer le cadre de vie et les déplacements quotidiens. Ces deux projets importants dépendent toutefois des subventions qui nous seront ou non accordées !

La vidéo-protection a apporté dernièrement une aide précieuse à la gendarmerie, elle sera élargie sur deux ou trois points stratégiques.

Vous le savez, nous avons à cœur d'anticiper l'avenir de notre commune. Le réaménagement de notre école est un projet structurant, qui répond à l'évolution attendue du nombre d'élèves, devant passer de 60 à environ 100 élèves dans les toutes prochaines années. Investir dans notre jeunesse, c'est investir dans l'avenir de notre village, et nous le ferons avec ambition et responsabilité.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de l'équipe municipale, ainsi que sur l'implication de chacun d'entre vous. Ensemble, nous continuerons à faire vivre notre commune, à la faire évoluer, tout en préservant ce qui fait sa richesse et son identité.

Je vous remercie encore pour votre confiance et je vous souhaite une bonne lecture.

Vive Talmontiers, Vive la République et Vive la France !



# Votre nouvelle équipe municipale, autour du Maire :

1. Brigitte Cochet, Première adjointe
2. Jérôme Duchaussoy, Deuxième adjoint
3. Viviane Charlet, Troisième adjointe
4. Nicolas Lecocq
5. Kaoukha Djidel
6. Jérémy Chignard
7. Isabelle Lasalle
8. Ulysse Degeitère
9. Christelle Gramon
10. Mathéo Dauboin
11. Karine Lecocq
12. Gérald Wattier
13. Gaëlle Morel Ware
14. Grégory Lallemand

## Le plus jeune conseiller municipal de Talmontiers... et de France !

Mathéo Douboin à tout juste 18 ans témoigne de son engagement précoce pour la vie publique. Passionné par les questions de citoyenneté et de développement local, Mathéo a souhaité s'investir pour apporter un regard enthousiaste et représenter la voix de la jeunesse et de l'entraide.

Il participe aux travaux des commissions, notamment celles liées aux projets intergénérationnels et à l'amélioration du cadre de vie.

Un bel exemple d'engagement citoyen qui fait la fierté de Talmontiers !



## • Les Commissions communales

Les commissions communales permettent de travailler sur des sujets qui concernent la vie de la commune. Elles sont **présidées par le Maire** et constituées de conseillers municipaux. **La plupart des commissions sont également ouvertes aux administrés qui souhaitent s'engager et participer.** Dans certains cas, la commission peut être limitée aux élus.

Leur rôle est consultatif, elles n'ont donc pas de pouvoir de décision.

La participation au travail des commissions est nécessairement guidée par la recherche de l'intérêt général, dans un esprit de dialogue et de respect mutuel. Toutes personnes participant à ces commissions s'engagent à respecter ces valeurs et principes.

N'hésitez pas à communiquer avec les membres des commissions, ils seront à votre écoute, et à leur faire part de votre souhait d'engagement.

Vous retrouverez ci-après un **tableau des 13 différentes commissions et les premiers membres qui les composent.**



# • 13 Commissions et premiers membres :



1. <b>Finances</b>	vice pdnt : N. Lecocq membre : B. Cochet
2. <b>Communications et informations</b>	vice pdnt : I. Lasalle membres : B. Cochet / K. Lecocq / G. Wattier
3. <b>Cimetière</b>	vice pdnt : B. Cochet membre : C. Gramon
4. <b>Fêtes et cérémonies</b>	vice pdnt : M. Dauboin membres : toute l'équipe municipale
5. <b>Écoles</b>	vice pdnt : B. Cochet membres : V. Charlet / C. Gramon / K. Djidel / M. Dauboin
6. <b>Gestion de la salle communale</b>	vice pdnt : J. Duchaussoy
7. <b>Créer du lien et vie sociale</b>	vice pdnt : V. Charlet membres : I. Lasalle / N. Lecocq / B. Cochet / C. Gramon / K. Djidel / M. Dauboin
8. <b>Administration et gestion du personnel</b>	vice pdnt : B. Cochet mbres : V. Charlet / G. Wattier / G. Morel Ware
9. <b>Appel d'offre</b>	titulaires : J. Chignard / B. Cochet / J. Duchaussoy suppléants : N. Lecocq / K. Djidel / G. Wattier
10. <b>Contrôle de la liste électorale</b>	membre : B. Cochet
11. <b>Impôts directs</b>	mbres : liste de 24 contribuables proposée à la Direction départementale des Finances publiques
12. <b>Travaux voiries et sécurité</b>	vice pdnt : J. Duchaussoy mbres : J. Chignard / G. Wattier / G. Lallemand / K. Djidel / B. Cochet / M. Dauboin
13. <b>Centre communale d'action sociale (CCAS)</b>	vice pdnt : V. Charlet membres : B. Cochet / K. Djidel / C. Gramon / I. Lasalle / M. Dauboin / G. Wattier

Depuis l'élection du 15 mars 2026,  
les actions menées par la commune :

## ✓ • Renforcement des installations de vidéo-protection

La commune poursuit son engagement en faveur de la tranquillité publique avec la mise en place progressive d'un système de vidéo-protection sur les points stratégiques tous confondus en entrées et sorties du village (centre-ville et hameau des Landes). Ce dispositif, strictement encadré par la loi, a pour objectif de renforcer la sécurité, de prévenir les incivilités et d'aider les forces de l'ordre en cas de besoin.

Les premières installations ont débuté dernière semaine du mois d'avril.

## • Sécurisation des abords de la rivière par l'abattage d'arbres

Certains arbres très malades (champignons / insectes) et fragilisés menaçaient de tomber, il était donc (avec tristesse) urgent d'intervenir.



## ✓ • Travaux d'étanchéité et de couverture du logement communal

L'humidité de la cave remontait par capillarité vers le RDC, de plus les fenêtres PVC n'étaient pas équipées de ventilation. Des injections chimiques par l'extérieur ont été réalisées en jonction de plancher, une ventilation mécanique inversée a été installée ainsi que des aérations sur les fenêtres. Les gouttières côté rue ont été remplacées.

## ✓ • Pose de filtres anti-UV sur les fenêtres de l'école maternelle et de cantine

Ils ont été posés afin que le soleil n'éblouisse plus les enfants.



... et les événements menés par la commune :

☑ • La chasse aux œufs de Pâques



☑ • Reprise des cafés du samedi



Le café-partage du samedi 25 avril 2026 a rencontré un vif succès auprès des habitants. Dès l'ouverture, la salle ne désemplissait pas : anciens, nouveaux arrivants, familles et curieux se sont retrouvés autour d'un café, de gâteaux maison et surtout de discussions conviviales.

L'ambiance était simple, chaleureuse, et chacun a pu échanger sur la vie du village, proposer des idées, partager des souvenirs ou simplement passer un bon moment. Plusieurs participants ont souligné combien ce type de rendez-vous crée du lien et donne envie de renouveler l'expérience.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle matinée. Le prochain café-partage est déjà attendu avec impatience !

☑ • Commémoration du 8 mai



Nous étions une centaine à participer à cette cérémonie.

# Les événements à venir



## • Prochains café-partage du samedi



- Le samedi 23 mai 2026

- Le samedi 27 juin 2026



Lors de ces cafés, si vous le souhaitez, vous pouvez venir partager l'une de vos **recettes personnelles**, en version papier ou adressées par e-mail, pour la faire découvrir à chacun ou même la faire goûter si vous en apportez une de vos réalisations. Nous publierons vos recettes dans un livret en fin d'année !

## • Fête des voisins le 29 mai 2026

À l'occasion de la fête des voisins, la Mairie peut mettre à votre disposition des tables et des bancs dans la limite des stocks disponibles. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie aux jours d'ouverture pour organiser le prêt de matériel et les modalités de son retour.

## • Fête du village du 20 juin 2026

La fête du village organisée par la mairie et les associations de village aura lieu le 20 juin 2026 au stade, ouverte aux petits et grands à partir de 14 heures avec restauration sur place le soir et animation musicale.

## • Festivités du 14 juillet

La soirée sera organisée le lundi 13 juillet 2026.

Le feu d'artifice sera également tiré ce soir-là.

Vous recevrez d'ici là toutes les informations sur le programme de cette soirée et des cérémonies commémoratives du 14 juillet.

Les appels à bénévoles sont ouverts !



# Les actions à venir



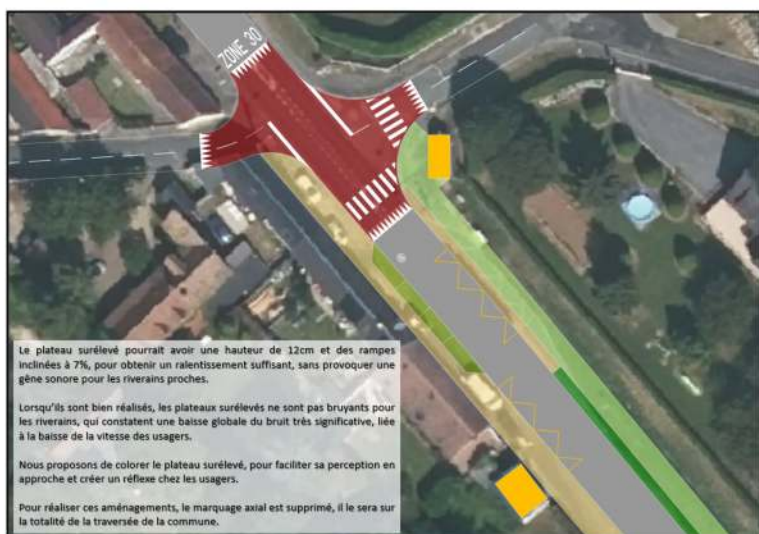
## • D915 :

Relance des demandes de subventions auprès du département et de la région pour les travaux de sécurisation et d'embellissement de la D915.

Vue d'ensemble des aménagements proposés



Cette vue d'ensemble des aménagements proposés montre une certaine symétrie des dispositifs de ralentissement, qui devrait permettre un ralentissement progressif et efficace de façon permanente.



Le plateau surélevé pourrait avoir une hauteur de 12cm et des rampes inclinées à 7%, pour obtenir un ralentissement suffisant, sans provoquer une gêne sonore pour les riverains proches.

Lorsqu'ils sont bien réalisés, les plateaux surélevés ne sont pas bruyants pour les riverains, qui constatent une baisse globale du bruit très significative, liée à la baisse de la vitesse des usagers.

Nous proposons de colorer le plateau surélevé, pour faciliter sa perception en approche et créer un réflexe chez les usagers.

Pour réaliser ces aménagements, le marquage axial est supprimé, il le sera sur la totalité de la traversée de la commune.



Le plateau aurait également une hauteur de 12cm et des rampes inclinées à 7%, pour obtenir une baisse des vitesses proche de 30 km/h.

Si la commune souhaite conserver les feux en les transformant en Passage Piéton Spécifique, les lignes d'effet des feux pourraient être conservées également aux mêmes endroits.

Des places de stationnement pourraient être marquées sur la chaussée, au sud de la Rue de Paris, elles pourraient être utilisées par les parents d'élèves.

# France Services ferme !

## • La Poste supprime ses subventions !

La Poste nous informe qu'elle supprime ses subventions dédiées aux démarches sociales mobiles à Talmontiers.

De ce fait, la permanence du mercredi cessera en agence postale à partir du 30 juin 2026.

La Mairie de Talmontiers reste toujours à votre disposition pour les démarches administratives sociales et saura vous diriger le cas échéant.



Et le Centre social Maillard du Coudray Saint Germer fonctionne toujours dans les conditions habituelles, si besoin :


4 rue des Ecoles, Le Coudray-Saint-Germer, France

03 44 81 83 00

contact@centremaillard.fr



Du Lundi au Vendredi : 9h à 12h / 13h30 à 17h30

 Fermeture au public le mercredi matin

03.44.81.83.00



# Se tenir informé !

- Le site web de la commune :



[www.talmontiers.fr](http://www.talmontiers.fr)

- Nouveau site officiel Facebook : en construction !



- IntraMuros : l'appli pour ne rater aucune info !



- Et toujours en Mairie : informez-vous directement au plus juste !



Horaires d'ouverture :

- mardi : 13h30 - 16h30
- jeudi : 13h30 - 16h30
- vendredi : 13h30 - 17h
- samedi : 9h - 12h



03 44 84 83 21

03 60 36 60 88

- Agence postale communale de Talmontiers



LA POSTE

lundi: 9h - 12h / 14h - 15h30

mardi, mercredi & jeudi : 9h - 12h / 14h30 - 17h

vendredi : 9h - 12h / 14h30 - 17h30

samedi : 9h - 12h

# Bienvenue !



## Bienvenue à tous nos nouveaux-nés



## Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune !

Vous avez choisi de vous installer à Talmontiers, nous nous en réjouissons et au nom de l'ensemble des élus municipaux nous vous souhaitons la bienvenue dans notre commune.

La municipalité met tout en œuvre pour rendre la vie plus agréable à ses habitants et met un point d'honneur à être à l'écoute de chacun.

En plus des manifestations communales, Talmontiers dispose d'un tissu associatif pour tous les âges, où de nombreuses activités sont proposées, permettant une implication dans la vie locale.



Bienvenue chez vous !

## Bientôt 16 ans ?



Chaque Française et Français doit faire spontanément et obligatoirement son **recensement citoyen à partir de l'âge de 16 ans.**

- En vous rendant à la mairie, muni de votre livret de famille, votre carte d'identité en cours de validité ou de tout autre justificatif de nationalité française, et un justificatif de domicile.
- Quand vous aurez été recensé, vous recevrez une attestation de recensement, indispensable pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac...) avant l'âge de 18 ans. Puis, vous recevrez automatiquement votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC) par courrier.

# Associations : les événements à venir



Association des enfants PPE :

- Kermesse annuelle Place des Landes le 14 juillet 2026
- Messe de nos Saints Patrons à Talmontiers le 27 juin 2026 18h30

Fête de l'école le 19 juin 2026 :

- Spectacle des enfants ouvert à tous
- Kermesse de l'école

*l'équipe citoyenne*



“Bonjour à vous toutes et tous,

Françoise, Céline, Brigitte, Philippe, Jean-Marc et moi-même Viviane Pilote de ce groupe pour nos aînés et pas que ..

Pour notre 6ème année d'existence nous sommes toujours à l'écoute de ceux qui sont demandeurs pour les dossiers, les demandes et bien sûr le lien social.

Nous avons toujours la gym douce une fois par mois et ça “marche” même en mobilité réduite nos aînés participent selon leur forme, la présence et la convivialité sont là et c'est le principal. Nous espérons pouvoir faire mieux mais notre porte monnaie n'a que de la monnaie alors dur dur. Mais l'équipe et moi-même ne lâchons rien et la persévérance est là, nous sommes à votre écoute pour réagir au mieux pour chacun - il suffit d'un mot , d'un sourire et plus et ça repart et vu les résultats c'est sur la bonne voie. Je vous tiendrai au courant au fur et à mesure de nos idées et de nos avancées. Notre but mettre du bleu dans le gris de leurs vies. Merci de votre écoute,

A très bientôt,

Viviane”



# Petit mémo pour le bien-être de tous

## Les nuisances sonores

Les travaux extérieurs de bricolage, tonte, élagage ou autres avec un matériel motorisé (tondeuse, broyeuse, taille haie, tronçonneuse, etc ...) sont autorisés en respectant les horaires suivants :

Lundi au vendredi : 8h/12h & 13h/19h

Samedi : 9h/12h & 14h/19h

Dimanche & jours fériés : 10h/12h

## Interdiction de feux

Par arrêté préfectoral, il est formellement interdit de brûler des résidus de jardin et autres sur le territoire de la commune de Talmontiers et donc verbalisable.



## Pour le bien-être de tous



J'  mon village  
Je ralentis

# Collecte des déchets ménagers

La collecte des déchets ménagers se fait le vendredi matin - Les conteneurs doivent être sortis le jeudi soir.

En cas de casse de conteneurs (jaune) lors du ramassage merci de contacter la CCPB au 03.44.81.35.20



À DÉPOSER dans la **POUBELLE** à ordures ménagères

ex : restes, vaisselle (en verre, en papier, en plastique, ...), les petits objets en plastiques, les textiles jetables (mouchoirs, lingettes, serviettes...)

Je n'y met que ce **que** je ne peux pas mettre dans le bac jaune, dans la colonne à verre, à la déchetterie ou ce qui ne doit pas être éliminer par un professionnel.

À DÉPOSER dans ce **BAC jaune**

Les Papiers	Les Emballages		
	En papier et cartons	En métal	En plastique

À DÉPOSER dans les **COLONNES** à verre

Emballages et contenants en verre vides  
ex : Bouteilles, bocaux, pots de yaourt

À DÉPOSER à la **recyclerie**

Tout ce dont je veux me débarrasser et qui peut encore servir  
ex : Vêtements, chaussures, meubles, jouets, électroménager, livres,...

Je vide mes emballages sans les rincer, sans les compresser ni les imbriquer.

DANS LE BAC JAUNE, DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS, RIEN D'AUTRE !

Des erreurs sont retrouvées régulièrement dans les bacs / bornes et sacs jaunes. Elles peuvent détériorer la qualité du tri, générer des dommages matériels dans les camions de collecte ainsi qu'au centre de tri, et donc occasionner des risques et des surcoûts. Pour rappel, ce sont « uniquement les emballages et les papiers, rien d'autre » qui vont dans le bac, sac ou la borne de tri jaune.

**OUI**

JETEZ VOS EMBALLAGES VIDÉS SÉPARÉS, EN VRAC !

TRIEZ TOUS VOS EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TRIEZ VOS EMBALLAGES EN CARTON ET BRIQUES ALIMENTAIRES

TRIEZ TOUS VOS PAPIERS

TRIEZ TOUS VOS EMBALLAGES MÉTALLIQUES Même les plus petits !

**NON !**

Ce qui n'est pas un emballage ou un papier est à déposer dans les ordures ménagères ou dans un point de collecte dédié :

Les piles et batteries peuvent provoquer un incendie et blesser les agents. DÉPOSEZ-LES AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES.

Les seringues et les Racons en verre entraînent un risque de coupure et de contamination pour nos agents. DÉPOSEZ-LES EN PHARMACIE.

Les vis et clous peuvent endommager les équipements. DÉPOSEZ-LES AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES.

Les textiles à usage unique ne sont pas des papiers. DÉPOSEZ-LES AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES.

Les objets en plastique ne sont pas des emballages. PENSEZ À LA RECYCLERIE OU DÉPOSEZ-LES AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES.

Les emballages encore plats vont soulever les autres et empêcher leur recyclage. VIDEZ-LES BIEN AVANT DE LES TRIER.

Les objets métalliques volumineux (disques de frein, poêles, ...) endommagent les équipements. DÉPOSEZ-LES EN DÉCHETTERIE.

Les équipements électriques et électroniques génèrent un déchirement des bandes mais aussi un risque d'explosion et d'incendie. PENSEZ À LA RECYCLERIE OU APORTEZ-LES EN MAGASIN OU EN DÉCHETTERIE.

Communauté de Communes du Pays de Bray  
contact : 03 44 81 35 20 ou [contact@cc-paysdebray.fr](mailto:contact@cc-paysdebray.fr)

**SMDO**  
VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION DES DÉCHETS

# Les nids de perdrix grises

## Communication des chasseurs de l'Oise



### Sauvetage des nids de perdrix grises et de faisans communs

Que faire en cas de découverte ?



### Vous découvrez un nid de perdrix grise ou de faisan

#### La découverte - *Faites vite !*



Vous disposez de **30 minutes** pour récupérer une ponte abandonnée ou un nid détruit lorsque les embryons ont quelques jours, et de 2 à 3h s'ils ont 15 jours de couvaision.

L'appel - *Appelez la Fédération* - 06 79 72 34 58

Dès la découverte du nid, contactez immédiatement la Fédération des Chasseurs de l'Oise.



#### La collecte - *Attention au choc*



Poser les œufs dans un seau de blé. Ainsi ils sont bien calés et ne s'entrechoquent pas, afin de ne pas compromettre leur éclosion. On évite ainsi de chahuter les embryons en cours de développement, ce qui risquerait de rompre les vaisseaux sanguins.

#### La conservation - *Bien au chaud*

Tenez les œufs au chaud en mettant un pull en laine autour du seau ou mettez-les en couveuse, si vous en avez une. Les embryons en cours de développement sont sensibles à tout, coup de chaud ou de froid, préjudiciable à leur éclosion.





Nid de faisán commun ou faisán colchide

### Conseils pratiques :



**Bien espacer les œufs** dans le contenant, ils sont très fragiles.



Ne **cassez surtout pas les oeufs** pour voir l'avancement de l'embryon. Nous disposons de mireuses qui permettent de le voir.



**Quand vous découvrez un nid, couvrez-le** (un pull, une couverture, une serviette...). **Ne laissez pas le nid découvert**, les corneilles et les goélands seront plus rapides que vous.



**95%** des nids découverts ou dérangés sont perdus s'ils ne sont pas pris en charge.

### La Fédération des Chasseurs de l'Oise, s'engage :



Mettre les oeufs sous couveuse



Élever les oiseaux après éclosion



Relâcher les oiseaux sur la zone de découverte dès que l'âge le permet.



**Fédération des Chasseurs de l'Oise**

Maison de la Chasse et de la Nature - 155 rue Siméon Guillaume de la Roque

BP 50071 Agnetz - 60603 Clermont Cedex

03 44 19 40 40 - [contact@fdc60.fr](mailto:contact@fdc60.fr)

[fdc60.fr](http://fdc60.fr) -   



# Quelques jeux



## Rébus



“soumis à la vie et la vie le soumet” de Virginia Woolf

## Sudoku

		3						
1	9	4		3				
								6
9		7	1	8				2
3	2	5			7			
					2		8	5
7					1			4
8	3	4		9			2	7

## Jeu des 7 erreurs



“Les joueurs de football” de Henri Rousseau dit Le Douanier Rousseau - tableau de 1908 (gauche)